

## Évaluation environnementale pour l'énergie électrique de source éolienne sur réseau et les sites hydro décentralisés : enjeux de perspectives pour l'Afrique au sud du Sahara

Félicia JOHNSON  
Responsable de la Commission « Projet Recherches Actions »  
Lead, Côte d'Ivoire

**Félicia JOHNSON** : JOHNSON Félicia est Biologiste à l'UFR Biosciences de l'Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire). Titulaire d'une Licence de Sciences Naturelles, d'une Maîtrise de Biologie et d'un DEA en Entomologie, option Protection des cultures, ses recherches sont en rapport avec des méthodes alternatives dans la protection des denrées alimentaires stockées dans la perspective d'une utilisation à terme des biopesticides. Parallèlement, elle est consultante indépendante et travaille depuis 1998 avec des O.N.G. œuvrant dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. Responsable du projet Biopesticides (2002-2008), Félicia JOHNSON a également assuré la correspondance au projet "*Lutte biologique contre les végétaux aquatiques envahissant les plans d'eau pour améliorer/restituer la diversité biologique*" où elle était responsable de la participation des populations riveraines dans la gestion intégrée des bassins versants (2001-2004). Elle participe également aux Études d'Impacts Environnementaux (EIE) avec des bureaux d'études en Côte d'Ivoire.

**Résumé** : Avec la montée galopante des cours du pétrole et la nécessité de recourir aux énergies renouvelables pour contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et renforcer la compétitivité des économies nationales, plusieurs pays Africains ont commencé à explorer la faisabilité de centrales électriques éoliennes sur réseaux urbains et la fourniture de services électriques aux zones rurales à base de micro hydroélectricité. Cette communication vise à dégager les enseignements qu'inspire l'évaluation d'impact environnemental des sites éoliens de Nouadhibou et d'un certain nombre de sites microhydro couverts par deux séries d'études récentes conformes aux directives en la matière de la Banque Africaine de Développement. L'exemple de la Mauritanie en Zone Sahélienne en comparaison avec les Pays au Sud du Sahara illustre les spécificités de la démarche par rapport à : (i) la nature de la source d'énergie primaire utilisée – **éolien ou micro-hydro** ; (ii) l'environnement institutionnel et réglementaire souvent **transitionnel**; (iii) la structure du mode d'approvisionnement des communautés cibles – **services décentralisés ou sur réseau** ; et (iv) l'effet d'entraînement attendu par le projet de fourniture de services électriques **sur les autres secteurs transversaux de l'économie productive**. En raison des potentialités énormes que recouvre le continent ainsi que le montre les cas d'études retenues et tenant compte des synergies entre les approches sectorielles classiques et les schémas plurisectoriels plus innovants, il apparaît une impérieuse nécessité d'affiner une méthodologie plus structurante. Cette dernière devra permettre **la mise à niveau et le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la pluralité d'intervenants issues de la création des agences d'électrifications rurales, des agences de gestion environnementale et des organes de régulation du secteur de l'énergie en Afrique francophone notamment**. L'examen scrupuleux des cas retenus offre en outre un point d'ancrage pour l'exploitation des énergies renouvelables à grande échelle en Afrique francophone au-delà des expériences pilotes isolées sans économies d'échelles réelles.